

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 20

Mai 2011

Des projets
qui se concrétisent



Dossier

Budget primitif 2011



Sommaire

Extraits des délibérations	3
Commémoration - Repas des seniors	4
Visite du Sénateur Gouteyron	5
Culture	6
Vie scolaire	9
Travaux	14
Des projets qui se concrétisent	17
Dossier : budget primitif 2011	22
Parole associative	24
Au fil des jours	33
Libre expression	35
Etat civil	36

La réalisation du budget est un art difficile qui doit concilier rigueur dans la gestion des deniers publics, priorisation des investissements selon les besoins les plus urgents et les plus légitimes et vision à long terme.

La majorité a conçu ce budget 2011 en respectant ces critères puisque le désendettement amorcé en 2010 prépare les investissements de demain (construction de l'école primaire au champ du Breuil).

La rigueur budgétaire que nous nous sommes appliquée devrait nous éloigner du réseau d'alerte dans lequel se trouvait la Commune depuis 2008, et cela sans avoir recours à une augmentation des taux d'imposition ; les erreurs du passé ne doivent pas être supportées par les familles saint-justaises.

Anticiper c'est prévoir, et la création d'une aire de covoiturage aux Grangers répondra aux attentes des salariés qui voient le coût de leurs trajets professionnels augmenter sensiblement. Vos élus ont participé activement aux réunions de travail organisées par le Pays de la Jeune Loire et ses rivières, instigateur de ce type de projet sur tout l'arrondissement Yssingelais. Le choix de Saint-Just-Malmont sur le secteur n'est donc pas un hasard.

La réhabilitation du barrage des Plats de Saint-Genest-Malifaux constitue un enjeu majeur en terme d'aménagement du territoire d'une part, et en terme de sécurisation de l'approvisionnement en eau de notre population, d'autre part.

Devenu vice-président du syndicat des eaux de la Semène au lendemain des élections municipales de 2009, j'ai fait de cette remise en eau du barrage une des priorités de mon mandat. Le 8 avril dernier nous avons signé un accord avec le syndicat des barrages, propriétaire de l'ouvrage, portant sur la fourniture minimale de 500 000 m³ d'eau par an. Le projet de réhabilitation du barrage est encore semé d'embûches et les élus doivent continuer à rester mobilisés, la confirmation récente de la participation financière à hauteur de 250 000 euros du Conseil Général de la Loire allant dans le bon sens.

Enfin, à la veille du centenaire de la Jeune Garde Rubanière, j'invite tous les saint-justaises à participer nombreux aux festivités qui seront organisées sur la Commune les 3 et 4 juin prochain, avec en point d'orgue deux concerts exceptionnels préparés depuis deux ans par les musiciens de la « vieille dame ».

Les valeurs d'amitié et de tolérance portées par cette association ont largement dépassé les murs du bâtiment du Cercle et sont à nouveau d'actualité dans notre Commune, pour la plus grande satisfaction de votre maire et de son équipe, seulement guidés par le désir de bien faire, et cela dans l'intérêt général.

Votre Maire,
Frédéric GIRODET

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, commission communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

 **MARCOUX**
IMPRIMERIE & CARTONNAGE

Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62



Extraits des délibérations

Le conseil municipal est composé de 27 membres, répartis en trois listes :

- la liste majoritaire *A l'écoute de Saint Just Malmont* conduite par F. Girodet compte 20 élus.
- la liste d'opposition *Vivre à Saint Just Malmont* conduite par C. Granger compte 4 élus.
- la liste d'opposition *Ensemble à Saint Just Malmont* conduite par F. Richard compte 3 élus.

Conseil municipal du 17 janvier 2011

- Le dossier de consultation visant à renouveler le contrat de l'exploitation de la station d'épuration de Roche-Moulin et la surveillance des trois postes de relevage de la Commune a été adoptée à l'unanimité.
La gestion de la station et des postes de relevage avait été confiée en 2006 à VEOLIA, le contrat nous liant à cette société et les avenants au contrat étant arrivés à échéance, il appartient à la collectivité de lancer une consultation afin de retenir un prestataire.
- Le conseil a approuvé à l'unanimité le recrutement de Madame Valérie Montcoudiol, remplaçant ainsi Madame Monique Quiblier qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ce nouvel agent a repris la mission de cette dernière, c'est-à-dire livrer les repas à domicile.

Conseil Municipal du 3 mars 2011

- La procédure de révision simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été adoptée par 24 voix et 2 abstentions. Dans le cadre de la construction du terrain de football synthétique financée par la Communauté de Communes Loire-Semène, la Commune a acquis plusieurs parcelles nécessaires à l'agrandissement de l'aire de jeu. Ces parcelles étant classées en zone naturelle ou UBh, il convient désormais de les classer en zone Aus, à vocation sportive.
- Parallèlement, une procédure de déclassement/reclassement concernant le chemin reliant le centre-bourg au Petit Roure a été adoptée à l'unanimité. Il s'agit de dévier de quelques dizaines de mètres ce chemin, pour permettre la construction du terrain de football. Ce chemin très apprécié des saint-justais sera donc toujours ouvert au public, et seulement déplacé.
- Le compte administratif du budget communal de l'année 2010 a été approuvé par 23 voix pour et 2 abstentions. Quant au compte de gestion 2010, il a été adopté à l'unanimité.
- L'achat d'un terrain auprès de Monsieur Riocreux Armand, accueillant la future station d'épuration de Malmont a été adopté à l'unanimité.
- Le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E) suivant a été voté à l'unanimité.:
 - Lot 1 : Mise en séparatif des réseaux unitaires du Fau et enfouissement des réseaux aériens.
Montant : 369 951.25 € HT
 - Lot 2 : Construction d'une station d'épuration type filtre planté de roseaux.
Montant : 400 320.00 € HT
 - Lot 3 : Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Malmont.
Montant : 102 070 € HTLes montants ci-dessus sont des estimations prévisionnelles.
Ces travaux, une fois les entreprises retenues, devraient débuter au mois de Juin.

Conseil Municipal du 11 avril 2011

- Le conseil a approuvé le budget primitif communal par 22 voix pour et 5 abstentions. Le budget primitif concernant l'assainissement et le budget primitif du lotissement ont été adoptés à l'unanimité.

Commémoration du 8 mai

Le 8 Mai dernier, les pompiers, la JGR, les directeurs d'école, les anciens combattants et les élus se sont rassemblés dès 9h30 sur la place Moulin Prugnat à l'occasion de la commémoration du 66^e anniversaire de l'armistice signé le 8 mai 1945.

Auparavant, à 8h30 une cérémonie eut lieu à Malmont en présence d'une délégation d'anciens combattants, d'élus et d'un détachement de la JGR.

Cette année, les habitudes avaient quelque peu été bousculées puisque cette commémoration se déroulant un dimanche, les horaires du défilé avaient été modifiés, afin de se rendre à la messe dominicale de 10h45. Le traditionnel message du ministre de la défense et des anciens combattants, lu par Monsieur le Maire devant le monument aux morts mettait l'accent, cette année sur le rôle joué par les combattants de l'ombre et les forces françaises libres qui par leur engagement et leur sacrifice avaient su préserver l'honneur de notre pays.

À l'issue de la messe tous les participants au défilé ont pris le chemin de la salle polyvalente où les attendait un apéritif offert par la municipalité.



Le repas des seniors

Lundi 4 avril, 217 convives avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des seniors.

Dans son mot d'accueil, le Maire, Frédéric Girodet a tenu à rendre hommage « aux anciens » qui par leur labeur et leur engagement au sein des différentes associations, ont fait le Saint-Just que l'on aime aujourd'hui.

Cette année, le Maire avait tenu à inviter les résidents du Foyer Bon Séjour, ainsi que la directrice de l'établissement, Brigitte Durieux. Ce fut l'occasion pour certains d'entre eux de retrouver de vieilles connaissances et de passer un agréable moment.

Le repas, concocté par l'auberge Royer, était composé d'une assiette périgourdine, d'un suprême de pintade aux cèpes, accompagné d'une poêlée de pommes de terre et de légumes, suivi du fromage et d'une assiette gourmande. Des tuiles « maison » accompagnaient le crémant servi à la fin du repas.

L'animation avait été confiée à Georges Cubizolles, accordéoniste de talent, résidant sur notre Commune. Il a entretenu tout au long de l'après-midi une ambiance festive, avec une alternance de chansons et d'airs d'accordéon pour les amateurs de danse. Les chanteurs et chanteuses ne se sont pas fait prier pour pousser la chansonnette et Monsieur le Maire a interprété « la Montagne » de Jean Ferrat, prestation appréciée puisque le public en a réclamé « une autre ».

Une belle journée pour les seniors saint-justaires, heureux de profiter de ce moment de retrouvailles.



Le Sénateur Gouteyron en visite

Le Sénateur Adrien Gouteyron était en visite à Saint-Just-Malmont le 25 février, à l'invitation du Maire Frédéric Girodet, qui avait choisi d'axer cette visite sur le commerce.

Une délégation de commerçants du centre-bourg, emmenée par la présidente de l'association des commerçants, Nathalie Broussard a évoqué avec les élus plusieurs sujets qui les préoccupent, lors d'une réunion en mairie. Le boucher, Michel Soleilhac, a fait part de son inquiétude quant à l'abattage familial qui prend des proportions démesurées à Saint-Just-Malmont, le privant donc d'une clientèle importante et l'amenant à s'interroger sur les règles élémentaires sanitaires qui ne sont pas respectées. Les circuits-courts, cette nouvelle tendance d'approvisionnement des consommateurs auprès des producteurs, inquiètent également les commerçants. Enfin, la zone commerciale Velay-Pilat a été évoquée ; sur le sujet, les commerçants ont fait preuve de réalisme et de bon sens en mettant en évidence le rôle dynamique de cette zone sur l'ensemble de la Commune, mais ils restent vigilants sur l'offre commerciale proposée par cette zone. Sur ce point, le Maire les a rassurés en prenant l'exemple d'un local qui serait prochainement loué à un commerce de vêtements, proposant donc une offre complémentaire et supplémentaire aux consommateurs. Les commerçants, à l'issue de cet entretien, ont eu le sentiment d'être écoutés et satisfaits des réponses qui leur ont été apportées.



Le Maire, Frédéric Girodet, a ensuite présenté les différents projets qui seront menés cette année à Saint-Just-Malmont n'oubliant pas de solliciter le Sénateur par le biais de sa réserve parlementaire. Il semble que le programme de voirie ambitieux proposé ait retenu toute l'attention du parlementaire, puisque celui-ci s'est dit prêt à aider la Commune sur la réfection de la place de l'église à Malmont. Le Maire lui a confirmé que la situation budgétaire était tendue et qu'une aide de sa part permettrait d'amener une « plus-value » sur ce projet de réfection de voirie qui désormais pourrait s'intituler « aménagement de la place de l'église de Malmont ».

Le Sénateur, sollicité il y a quelques semaines par Frédéric Girodet au sujet du centenaire de la Jeune Garde Rubanière, a confirmé qu'il allouerait une somme conséquente à la J.G.R., afin d'organiser de manière efficace et sereine ce grand événement de l'année 2011 à Saint-Just-Malmont.

Ensuite, le Sénateur et les élus se sont dirigés en direction de la zone commerciale Velay-Pilat où ils ont rendu visite au nouvel exploitant du magasin de bricolage, Mr Quittançon. Le Sénateur s'est félicité des créations d'emplois générées par cette ouverture, et a félicité le nouvel exploitant pour le nombre de références proposées dans un espace très bien organisé.

Puis, les élus se sont rendus au magasin d'optique « Just'un regard » où François Joubert leur a présenté son projet de construction à proximité de son magasin, faisant évoluer ainsi sa surface de vente de 70 à 210m².

Avant de prendre le chemin du retour, le Sénateur-Maire de Rosières, à l'emploi du temps pourtant très chargé, a tenu à rendre visite aux anciens combattants qui avaient organisé un après-midi de détente à l'intérieur de leur nouveau local mis à disposition par la municipalité. Il a pu retrouver de vieilles connaissances, et même un camarade issu des bancs de l'école !

Le Maire, Frédéric Girodet, a remercié chaleureusement le Sénateur pour le temps consacré à Saint-Just-Malmont, le présentant comme un homme très influent au plan national, mais très proche des préoccupations des administrés.



Concert du Nouvel An

Dimanche 23 janvier, dans l'église, l'orchestre symphonique Musica, composé d'une quarantaine de musiciens, dirigés par François Bernard, a interprété 3 morceaux, devant une assemblée conquise.

Dès les premières notes du concert, le ton était donné, avec tout d'abord le chef-d'œuvre classique de Georges Bizet, *Carmen suite N° 1* dont l'extrait très connu, *Les Toréadors*, a enchanté le public.

Ensuite, le guitariste Léonard Chantepy, s'était joint à l'orchestre, pour interpréter le poignant Concerto d'Aranjuez, le plus célèbre des concertos pour guitare, écrit par le compositeur espagnol Joaquin Rodrigo.

Enfin, le troisième morceau, plus pointu, la *Symphonie en ré mineur* de César Franck, compositeur franco-belge du 19^{ème} siècle, laissait la part belle aux instruments à vent.

A la fin de la représentation, l'ovation du public était telle que l'orchestre est revenu interpréter *Les Toréadors*.

Devant le succès grandissant de ce concert du Nouvel An, la commission culture vous donne rendez-vous l'an prochain pour un nouveau concert.



Le Negro Spiritual à l'honneur

Samedi 19 février, la chorale Onde'N Gospel, composée de 30 choristes, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, dirigée par le Chef de Chœur et musicien Thomas Rothlisberger, nous faisait partager leur amour du Gospel.

Devant plus de 200 personnes, Onde'N Gospel a interprété un riche répertoire, allant des chants traditionnels à d'autres plus contemporains, tous imprégnés de rythmes, de spirituals et de blues.

Des chants en langue zoulou, mais aussi des morceaux plus classiques, tels que *Oh happy day* et *Go down Moses*, ont rappelé l'origine du gospel créé par les esclaves africains. Ils contiennent un message d'espoir pour une vie meilleure et représentent un hymne à la fraternité entre les peuples.



Un merveilleux moment de détente

Pour clore la saison culturelle riche et variée, la troupe des Balladins nous a proposé le samedi 19 mars une pièce de Raymond Souplex, « Dialogue sur un banc ».

Carmen et la Hurlette, les personnages principaux, sont deux clochards. Ils ont élu domicile sous un pont, et refont le monde à leur manière... Des dialogues truculents servis par trois comédiens fabuleux dans leur rôle, ont enjoui un public venu en nombre. Le décor fait de bric à brac, dont le très drôle étendage agrémenté des dessous de Carmen, a beaucoup amusé les spectateurs. Durant le spectacle, Carmen a bu de nombreuses bouteilles de vin, mais soyez rassurés, ce n'était que de l'eau mélangée à du sirop de cassis.



Exposition d'artistes

Les expositions d'artistes se poursuivent dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Au mois de mars, nous avons accueilli les œuvres d'une artiste saint-justaire, Marcelle Peyrard, dont les sources d'inspiration sont variées.

Toutefois, Marcelle a des thèmes favoris, comme les personnages et les bébés. Elle aime en effet travailler tout particulièrement la profondeur des regards et l'expression.

Marcelle s'est aperçu dès son enfance qu'elle avait un don pour le dessin au crayon qu'elle maniait avec dextérité.

Il y a quelques années, elle a donc décidé de prendre des cours de peinture auprès de Véronique Gaglio, pour maîtriser les techniques du couteau et de l'éponge. Une artiste est alors née.

Son exposition en mairie a été une réussite.



Le mois d'avril a été consacré à Michel Peyron, un graveur sur pierre, originaire de Saint-Just-Saint-Rambert.

Michel est ingénieur retraité. C'est à la suite de travaux dans sa maison, qu'il se découvre une âme d'artiste en utilisant des dalles de parements en pierre de Bourgogne. Il a alors eu l'idée de les décorer avec un dessin à « main levée », puis de les graver avant de terminer son travail à l'encre de chine ou à la peinture acrylique.

Michel Peyron exécute à merveille des cadrans solaires sur commande.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter son site : <http://sites.google.com/site/mpgravures/>.

Expo photos

Dimanche 17 avril, et pour la deuxième année consécutive, la commission culture a organisé son exposition-photos en partenariat avec les écoles, le centre de loisirs Pierre Royon, l'EJC et une douzaine de petits saint-justaires.

Le thème de cette année *Les animaux de nos campagnes* a beaucoup inspiré nos jeunes talents, puisque 130 productions étaient proposées aux yeux experts des visiteurs. La salle était, ce jour-là, fleurie gracieusement par Mme Gaillard du "Ruban fleuri" que nous remercions.

Le centre de loisirs, dirigé par Nicolas Martire, a profité d'une visite dans une ferme à l'occasion des dernières vacances, pour prendre des clichés sur ces pensionnaires campagnards : veaux, vaches, chiens et chats.

L'école privée St-Joseph a présenté un travail original et très bien construit, mettant en scène, à la façon d'une bande dessinée, plusieurs tableaux composés d'animaux familiers.

L'école maternelle publique et ses petits élèves présentaient une série de « monstres sympathiques » mixée à l'aide d'un logiciel.

Nous avons pu également admirer la production insolite et de grande qualité, de petits saint-justaires : dindons, cochons, cannetons, biche prise sur le vif.

Un grand merci à tous !



Sébastien Giraud : l'art du graffiti...

Nous avons accueilli dans le cadre de l'expo-photos, Sébastien Giraud, artiste-peintre à l'aérosol.

Sébastien, d'origine stéphanoise, a réalisé en direct et à main levée une fresque de 2m x 3m60 sur le thème du jour, les animaux, inspirée des clichés pris par les enfants.

Le public a pu découvrir un art « urbain » inconnu, qui souvent génère une mauvaise réputation. Il s'agit pourtant bien d'art, lorsque l'on voit travailler Sébastien, sous les yeux admiratifs des enfants et des adultes.

En milieu d'après-midi, Sébastien invitait les enfants présents à participer : Gaëtan, Corentin, Thomas et Max ont réalisé une fresque de 1m50 x 2m au sigle de « St-Just ».

Enthousiasmés par cette démonstration, les enfants ont émis le désir de suivre un stage avec leur professeur d'un moment.

Les fresques réalisées sont visibles par tous : la plus grande est installée dans la salle des Expositions et l'autre au restaurant scolaire.

On peut retrouver Sébastien Giraud sur son site internet : www.spraydeco.com



Animations au restaurant scolaire

La société Avenance, nouveau prestataire en charge de la confection des repas au restaurant scolaire, propose tout au long de l'année, de nombreuses animations à thème.

Chandeleur

Le mardi 1^{er} février, c'est une animation sur le thème de la chandeleur qui a été organisée.

Olivier Leleu, notre chef cuisinier, avait confectionné des crêpes. Chaque enfant a rejoint le «buffet gourmand» afin de garnir sa crêpe avec les différents parfums de confitures, de chocolat ou de sucre. Les frimousses collées et colorées des enfants témoignaient de leur satisfaction... !!!



Nouvel an chinois

Pour fêter dignement le passage à l'année du lapin, le restaurant scolaire s'était paré d'une soignée décoration asiatique, et était animé par une musique typique.

Salade de germe de soja, sauté de porc au caramel, riz cantonnais, petit suisse, beignet aux pommes avaient été préparés par Olivier Leleu.

Les enfants ont pu s'initier au maniement des baguettes en bois, avec plus ou moins de succès.

A la fin du repas, le chef-cuisinier, en tenue asiatique, a remis à chacun un sticker avec l'animal de son année de naissance.



Animation pomme

Au mois d'avril, la société Avenance a choisi de mettre la pomme à l'honneur.

Damien Girard, de la société « Prim'services », fournisseur en gros de fruits et légumes, est venu partager les secrets de son métier avec les enfants.

L'assemblée a ainsi pu déguster 5 variétés de pommes : la Golden, la Granny Smith, la Royal Gala, la Reinette et la Chanteclerc. Ce fruit présente tout un éventail de saveurs, du sucré à l'acidulé en passant par la douceur et l'acidité.

Ce jour là, le menu était également composé de ce fruit, avec un cocktail à base de pommes, d'une salade verte aux pommes, suivie d'une escalope de dinde aux pommes, accompagnée d'un duo de pommes sautées à la cannelle, et enfin une tarte aux pommes.

Au cours de l'animation, le cuisinier a surgi de sa cuisine déguisé en pomme, ce qui provoqua l'hilarité générale.

Les enfants de Malmont n'ont pas été en reste, puisque la même animation s'est déroulée à la cantine avec Lauriane Miramand, une habituée des animations au centre de loisirs.



Transports Scolaires

Il est rappelé aux familles que les inscriptions pour les transports scolaires sur la Commune et à destination de St-Didier-en-Velay doivent être effectuées auprès du secrétariat de mairie avant le 14 juillet 2011.

Les cartes de transport scolaire seront ensuite récupérées à partir du 25 Août 2011. L'un des parents devra être présent pour signer le règlement intérieur et remettre une photo de l'enfant.

Carnaval à l'école de Malmont

A l'occasion de la saison des carnivals, les élèves de Malmont ont eux aussi célébré l'événement.

Ainsi, le vendredi 25 février 2011, tous sont venus costumés à l'école. Tout ce petit monde, vêtu de mille couleurs s'était préparé à un court défilé dans les rues du village, mais le mauvais temps est venu troubler la fête.

En guise de réconfort et grâce à l'investissement des parents d'élèves de l'APE, Association des Parents d'Elèves, les élèves de cycle 1 ont dégusté de délicieuses bugnes. Les cycles 2 et 3, grands gourmands, ont pu savourer, pour le goûter, de délicieuses crêpes, confectionnées en classe par les enfants de GS/CP et CE1.

Ce fut une agréable journée pour tous, avant quelques jours de vacances.



Une matinée de spectacles à Malmont

Petits et grands élèves des trois cycles de l'école ont assisté à deux spectacles présentés par Pascale Levadoux, de l'Association Planète Mômes.

Tout d'abord, les enfants ont pu entendre, « Le cadeau de Mya », récit conté et chanté sur le thème de l'Afrique, fil conducteur du travail en classe de Mme Moulin (cycle 1) pour cette période de l'année.

Les élèves des cycles 2 et 3 de Mme Januel et Melle Perre, ont quant à eux suivi avec attention et émerveillement les récits de la vie des enfants du monde grâce à la présentation de « Peuples du monde », performance narrée par l'intervenante et jeu de questions-réponses avec un public attentif.



A travers cette représentation, l'histoire de l'humanité, la géographie, les cultures et la scolarisation à travers le monde ont été abordées. Les valeurs de citoyenneté, de solidarité, de partage et d'entraide sont mises en avant, et retenues par les plus grands. Certains diront : « ... j'ai aussi compris que tous n'ont pas notre chance de travailler dans une si belle école. »

Mme Levadoux a une nouvelle fois démontré l'étendue de son talent et captivé petits et grands.

Les enfants de maternelle à la découverte du monde

Dans le cadre du projet pédagogique de l'école, orienté sur la découverte des continents, les enfants du cycle 1 ont travaillé depuis le mois de novembre sur le continent africain.

Tout ce travail a abouti à l'élaboration d'affiches concernant les peuples et leurs habitations, les instruments, les paysages et les animaux rencontrés en Afrique. Les enfants ont également participé à la confection de plats typiques comme le couscous, à la fabrication d'objets (colliers, masques, bogolan, peintures, etc...) et surtout à la construction d'une maquette de village africain.

Pour parfaire ce projet, un spectacle interactif, organisé par Planète mômes « le cadeau de Mya », a permis de nous plonger dans le monde d'une petite fille africaine.

Les enfants de maternelle sont, depuis, incollables sur le thème de l'Afrique !!!

Pour conclure ce projet, ils se rendront, en fin d'année, au zoo de Saint Martin la Plaine à la rencontre des animaux de la jungle et de la savane et présenteront probablement une danse africaine à l'occasion du spectacle de la kermesse.

Enfin, vous pourrez découvrir notre prochain voyage en Chine dans la prochaine trame.

Spectacle « africain »

La classe de cycle 3 avait rendez-vous, le 10 février après-midi, à la salle polyvalente de Saint Just Malmont, afin de présenter aux parents et saint-justaires, des chants préparés en classe avec Catherine Ascencio, professeur de musique.

Des mois de préparation

Dans le cadre du projet d'école, axé sur la découverte des cultures du monde, nous travaillons depuis le début de l'année avec une intervenante en musique, Catherine Ascencio. Tous les lundis matins, nous voyageons sur un continent différent du nôtre. Pour cette rencontre interclasses, nous avons préparé trois chants, dont deux africains.

L'exposition

Avant notre performance, nous sommes allés découvrir une exposition sur l'Afrique à la bibliothèque de Saint-Just-Malmont. Nous avons pu consulter de nombreux livres sur ce continent, découvrir des instruments de musique comme le balafon, des bijoux typiques, des masques, des statuettes, des outils, une défense d'éléphant, des cornes...

La rencontre

Pour ce petit concert, nous avons rencontré deux autres classes qui travaillent avec Catherine. La classe de CP/CE 1 de Céline Garnier et celle de Sylvain Jacquet, maître de CE 1, tous deux enseignants à l'école publique de Saint Just Malmont.

Les enfants ont chanté puis joué sur des « djembés » fabriqués en classe avec des boîtes de conserves.

Notre performance

Au préalable, afin d'être en harmonie avec le thème, nous avons confectionné en classe des tuniques « africaines » aux couleurs bariolées, grâce à des chutes de draps et de la peinture.

Bien qu'un peu stressés par la présence du public et le fait de monter sur scène, nous avons eu plaisir à offrir aux personnes présentes les chants que nous avons appris. Tout d'abord « Cinq Continents » de Clément Ratelle, puis « Piroguiers du Congo » de Jean-Yves LeDuc et enfin « Yolé » véritable chant d'une tribu africaine.

Aux dires des enfants : « Cela a été un super après-midi, nous sommes heureux d'avoir bien chanté et avons pris beaucoup de plaisir. »



Ski à Chalmazel pour les cours moyens de l'école publique

Les élèves de la classe de CM2 d'André Achard et les élèves de CM1 des classes d'Anne Béringier et Véronique Faure se sont rendus à Chalmazel pour une sortie de ski de descente.

L'enneigement étant insuffisant, la station a dû avoir recours à la production de neige artificielle à l'aide de canons, et les pistes ouvertes convenaient parfaitement à nos jeunes skieurs.

Répartis en plusieurs groupes, les enfants ont bénéficié de cours de ski en fonction de leur niveau.

Une attention particulière était portée aux débutants qui étaient encadrés par des moniteurs de l'Ecole de Ski Française, ou par Alain Sabatier, conseiller pédagogique départemental en éducation sportive. Ces débutants ont pu faire dès la première séance de réels progrès.

Le matin fut consacré à l'utilisation du tapis de remontée, mis en place cette année par l'école de ski de Chalmazel.

L'après-midi, la plupart d'entre eux ont pu parfaire leur apprentissage en empruntant les remontées mécaniques et dévaler les pistes enneigées.

Quant aux plus expérimentés, ils ont pu profiter de ce sport de glisse, entre camarades et enseignants.

Un temps clément pour cette période hivernale a permis à tous de passer une bien agréable journée, et tous les enfants attendent déjà les prochaines sorties.

Les enseignants remercient aussi les parents d'élèves qui ont pu les aider à encadrer cette activité.



L'école publique en musique

Catherine Ascencio, intervenante musique de la Communauté de Commune Loire-Semène, a souhaité présenter au public, tout le travail réalisé avec les enfants en classe.

Pour l'occasion, la municipalité avait installé une scène dans la salle polyvalente.

Les élèves de CP et CE1 de l'école publique de St Just Malmont ont donc rencontré les élèves de Malmont à l'occasion d'un sympathique tour de chant.

Chaque classe devait présenter aux deux autres ses morceaux choisis autour du thème des cinq continents et plus particulièrement de l'Afrique.

Les enseignants de maternelle et de CP, qui travaillaient sur le même thème, emmenèrent les élèves voir leurs aînés. Les parents furent également conviés, et c'est devant un public nombreux que les trois classes produisirent, entre autres, un canon à trois voix, un chant des piroguiers... le tout accompagné de percussions, de décors et de costumes colorés.

Malgré un très gros trac pour certains jeunes artistes, ce fut un bon moment pour tous.



De nombreuses activités à l'école Saint-Joseph Sacré-Cœur

Téléthon 2010

Le 10 décembre, la neige était au rendez-vous pour le Téléthon, mais celle-ci était difficilement modelable pour réaliser un bonhomme de neige géant, comme nous l'avions prévu. Les enfants de CE1 ont donc décidé d'utiliser la neige différemment et de « marquer » le Téléthon à leur façon.

La Chandeleur

Dans le cadre d'un projet d'écriture, les enfants de CE1 ont appris à rédiger la recette des crêpes.

Leur travail a été récompensé par la préparation de mini-crêpes le jeudi 3 février. Ils ont pu les déguster avec du sucre, de la confiture et de la pâte à tartiner. Un vrai régal !



Initiation à l'accroport

L'accroport est une activité gymnique dont l'une des caractéristiques est de créer, seuls ou à plusieurs, des figures statiques.

Les enfants de CE1 l'ont expérimenté à travers la réalisation de lettres capitales : debouts, couchés, seuls ou par groupes de 2 ou 3, les lettres de l'alphabet ont été exposées sous toutes leurs formes.

Les enfants du CP, quant à eux, ont fait appel à leur imagination et leur créativité afin d'inventer différentes « statues ».

Le « dripping »

Les enfants de CE1, à la manière de Jackson POLLOCK, peintre américain des années 50, ont pu s'initier à la technique du « dripping » (de l'anglais "to drip" qui signifie goutter).

Le « dripping » est une technique consistant à tremper un pinceau dans la peinture et à la laisser couler ensuite sur la toile, ou bien de percer un trou au fond d'un pot de peinture afin qu'il s'en écoule un mince filet de couleur.

En petits groupes, les enfants de CE1 ont repris ce procédé en utilisant les 3 couleurs primaires avec différents accessoires leur permettant de laisser goutter la peinture. Le mélange naturel des couleurs s'est opéré pour faire place à 3 productions multicolores, qu'ils ont affichées dans les couloirs de l'école.

Les parents qui n'ont pas pu participer à la journée porte ouverte et qui désirent scolariser leur enfant à l'école Saint-Joseph – Sacré-Cœur, sont invités à prendre contact avec la directrice Colette Granjon au 04-77-35-60-74 ou par mail à : st-joseph.st.just@wanadoo.fr



Travaux

Cette année le démarrage précoce de la végétation a permis aux agents municipaux affectés aux espaces verts de procéder à la taille des massifs et des haies un peu plus tôt. Néanmoins, cette avance sur le calendrier a rapidement été comblée puisque les tontes de pelouse et du terrain d'honneur devenaient vite d'actualité. Cette année encore, et afin de réaliser des économies de fonctionnement, la tonte sera exclusivement réalisée par nos équipes sans faire appel à une entreprise. La charge de travail est importante et régulière, mais nous avons la satisfaction de pouvoir compter sur des agents autonomes, organisés et responsables. Philippe Riocreux et Philippe Gaillard sont épaulés par Patrick Ramet dont le Contrat Unique d'Insertion a été renouvelé pour une période de 6 mois.

Concernant la propreté, nous rappelons aux propriétaires de chiens que des distributeurs de sachets plastiques sont à leur disposition afin de ramasser les déjections canines.



Les jeux les plus anciens font parfois recette et beaucoup d'adeptes, c'est pourquoi, en relation avec les directeurs d'établissements scolaires, nos agents ont réalisé des jeux peints au sol. Le jeu de la marelle a donc retrouvé la cour de récréation pour le bonheur des enfants.

En matière de sécurité, les agents des services techniques ont réalisé un passage piéton, route de Jonzieux et ont mis en place des barrières devant l'abri-bus de la maison de retraite.



L'installation de chauffage à l'école de Malmont a été profondément remaniée. Les anciennes chaudières gaz, inutiles, depuis la mise en route de la chaufferie bois, ont été déposées.

Les circuits hydrauliques ont été simplifiés et des circulateurs d'une puissance correcte ont été installés. L'absence d'étude sur l'incidence de la nouvelle chaufferie par rapport à l'installation existante a conduit à des défauts de conception manifestes et à de nombreux dysfonctionnements. La chaufferie fonctionne désormais dans de bonnes conditions, même si une inquiétude persiste sur le sous-dimensionnement de la chaudière qui pourrait provoquer une altération rapide de celle-ci. Il est regrettable que les conséquences des choix hasardeux de l'ancienne municipalité aient été supportés par les enfants et les enseignants parfois privés de chauffage en plein hiver.



Les radiants du Gymnase n°1, après 25 ans de fonctionnement ont montré des signes de faiblesse cet hiver, quatre d'entre-eux ont été remplacés et les autres ont été réparés. De plus, une régulation performante a été installée ; l'efficacité de celle-ci a été démontrée par une baisse significative de la consommation de gaz. Les jeux d'enfants à proximité du Gymnase n°2 ont été rénovés par nos agents. Cet espace est très apprécié des familles saint-justaires qui peuvent donc profiter en toute quiétude et en toute sécurité de ces équipements.



L'aménagement du carrefour de la rue du Cintre et de la rue Nationale se poursuit et touche à sa fin. Le groupement d'entreprises locales (Royer, Guérin, Dubost) qui avait été retenu à l'issue de la consultation pour un montant de 141 410 euros H.T. a démontré l'étendue de son talent et de son savoir-faire. La démolition réalisée par l'entrepris Guérin T.P., en toute sécurité a laissé place à un superbe mur en pierre construit par l'entreprise Royer, répondant aux attentes de la municipalité.

A noter que le chantier s'est très bien articulé entre la Commune, le bureau d'études, le groupement d'entreprises et le propriétaire de la maison mitoyenne, puisque celui-ci a coordonné ses travaux dont il avait la charge sur sa propriété en tenant compte de l'avancée du chantier.

Ce propriétaire a décidé de rénover sa façade donnant sur la rue Nationale, apportant un cachet supplémentaire à l'ensemble de la réalisation.

La touche finale devrait être donnée par le paysagiste Patrice Dubost pour répondre au cahier des charges en traitant les espaces verts avec soin, à l'aide de végétaux faciles d'entretien.

Cet aménagement devrait prochainement donner lieu à une inauguration en présence des partenaires qui nous ont aidé à financer ce projet :

Monsieur le Ministre Laurent Wauquiez par l'attribution d'une réserve parlementaire de 25 000 euros et Monsieur le Sous-Préfet par sa dotation (DETR) à hauteur de 28 000 euros.



Les conditions météorologiques favorables ont permis d'achever le gros-œuvre du « club house » qui accueillera les tennismen. Cette réalisation a été décidée en concertation avec le club de tennis de la manière suivante : la maçonnerie, la charpente, la couverture, l'isolation, la pose des menuiseries extérieures, des volets et le raccordement aux réseaux sont effectués en régie directe, par nos agents communaux. Les travaux d'intérieur, quant à eux, sont à la charge du club : carrelage, cloisons, électricité, plomberie, peintures et finitions.



La cuisine de la salle des expositions a été réaménagée dans le but d'accueillir dans de meilleures conditions le club « Toujours Jeunes » qui utilise désormais cette salle tous les mardi et jeudi après-midi. Cette liste de travaux réalisés depuis janvier n'est pas exhaustive, car nos agents effectuent de nombreuses tâches qui ne sont pas toujours visibles mais nécessaires (entretien du matériel, interventions sur les réseaux, propreté, balayage...).

Visite de stations d'épurations type : « filtre planté de roseaux »

Le Maire, Frédéric Girodet, a convié tous les élus du conseil municipal, le 12 février, afin de visiter deux stations d'épurations de type « filtre planté de roseaux ».

En effet, c'est cette filière d'épuration qui a été retenue dans le cadre des travaux d'assainissement qui auront lieu dès le mois de juin et notamment au village de Malmont, dont la station d'épuration obsolète et inefficace sera reconstruite. Les élus se sont donnés rendez-vous à Saint-Pal-de-Mons, où ils ont été très bien accueillis par le Maire, Patrick Riffard, qui leur a présenté une des plus importantes stations de ce type en service sur les régions Auvergne et Rhône-Alpes.

D'une capacité de 1900 équivalent / habitants, celle-ci se caractérise par la qualité de ses terrassements et son aspect esthétique très soigné. Puis les élus se sont dirigés vers la Chapelle d'Aurec où le Maire, François Berger, leur a fait découvrir une station dont la taille et la capacité se rapprochent plus des caractéristiques de la future station de Malmont.

Frédéric Girodet, avait convié Monsieur Tschertter, technicien au SATEA (Service d'Assistance Technique en Eau et Assainissement), organisme du Conseil Général, qui a pu donner un maximum d'explications techniques sur ce type de filière d'assainissement.

Il est positif de s'inspirer des expériences des autres Communes, surtout lorsqu'elles sont bien menées, afin de se forger une opinion et également d'informer au mieux l'ensemble du conseil municipal qui s'est, depuis, prononcé sur le choix de cette filière d'assainissement.

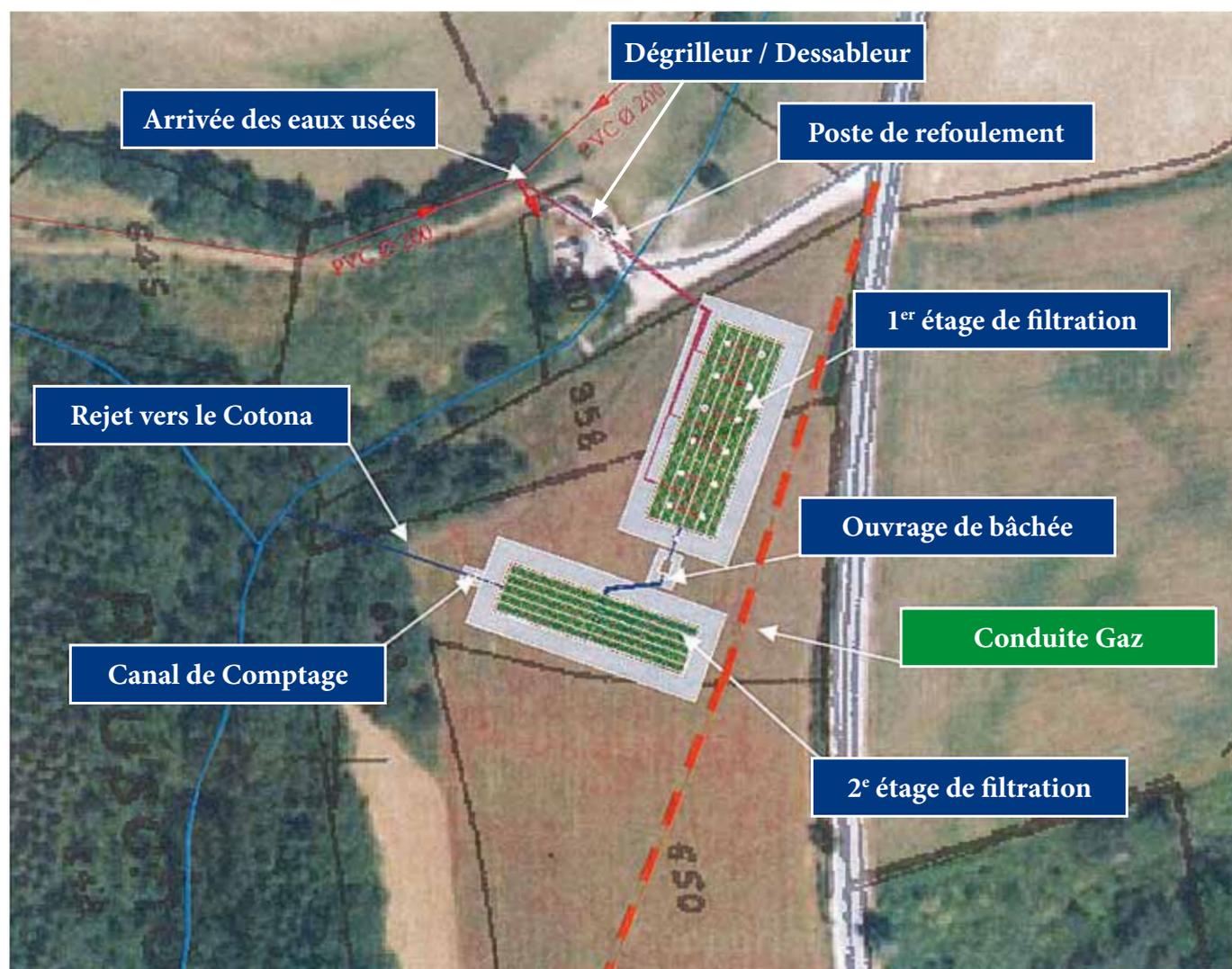


La station d'épuration de Malmont

La décision de construire une nouvelle station d'épuration à Malmont a été guidée par plusieurs facteurs :

- Les études et analyses menées par le SATEA (Service d'Assistance Technique en Eau et Assainissement) en 2009 mettent en évidence les faibles rendements de cette installation (40% pour les matières organiques et 35% pour les formes réduites de l'azote).
- Le dimensionnement et la conception même de cette station présentent des anomalies (hauteur du lit bactérien, ouvrages obstrués régulièrement par les graisses, drains bouchés, ...) entraînant de fait une capacité de traitement d'une population de l'ordre de 250 équivalent / habitants, alors qu'elle fut conçue pour 500..
- La position du village de Malmont sur le bassin versant de la vallée de l'Ondaine et le périmètre de protection du barrage de l'Echandre tout proche conduisent les élus à faire preuve de la plus grande prudence quant à la qualité des rejets restitués dans le milieu naturel.

La capacité de traitement d'une station d'épuration se détermine en équivalent / habitants. Le choix des élus, assistés par le bureau d'études P.V.I s'est porté sur une station d'une capacité de 500 équivalent / habitants, à noter que la capacité nominale de la station actuelle est également de 500 équivalent / habitants. La différence entre le nombre réel d'habitants raccordés au réseau et assainissement et le nombre de 500 équivalent / habitants correspond d'une part à la présence d'eaux claires parasites qui augmentent sensiblement les charges hydrauliques arrivant en station, et d'autre part au développement démographique de cette partie de la Commune.



La filière retenue par les élus pour la nouvelle station est le type « filtre planté de roseaux » pour des raisons qui tiennent :

- au développement durable, car il s'agit d'une filière 100% naturelle.
- à la nature même des eaux usées qui sont exclusivement d'origine domestique, donc assimilables par un tel processus d'épuration.
- à l'efficacité de ce type de stations utilisées depuis plus d'une décennie par d'autres Communes.
- au coût limité d'exploitation.
- à l'entretien réduit (essentiellement de l'espace vert).

Descriptif des ouvrages

Le prétraitement :

- Le prétraitement des effluents sera réalisé par l'intermédiaire d'un **dégrilleur**, celui-ci permet de séparer les corps flottants (lingettes et autres produits indésirables). Ce dégrilleur sera automatique, ce qui limitera les fréquences d'intervention des services techniques et garantira des conditions d'hygiène et de travail optimales pour nos agents.
- Un **dessableur** sera réalisé en tête d'ouvrage, celui-ci devra récolter le sable et les autres minéraux présents dans les réseaux.
- La topographie du site et notamment le point d'arrivée des eaux usées exige la mise en place d'un **poste de refoulement**, au niveau de la station actuelle. Il permettra de refouler les effluents prétraités par le dessableur et le dégrilleur, sur le premier étage de la nouvelle unité de traitement.

La Filtration :

- Le **1^{er} étage de filtration** aura une surface de 600m² divisé en trois lits de 200 m² chacun. Le massif filtrant sera constitué d'une succession de couches de graviers de granulométrie croissante du haut vers le bas. L'alimentation des lits se fera en parallèle et selon un cycle régulier. Un seul lit est alimenté à la fois pendant une période de 3 à 4 jours par semaine, puis mis au repos durant la rotation sur les autres lits.

Ce cycle de mise au repos est relativement important pour assurer le fonctionnement du filtre de façon pérenne. En effet, lorsqu'un lit est alimenté pendant une période prolongée, il risque de se colmater rapidement et d'empêcher l'infiltration des effluents.

- Le **second étage de filtration** comprenant deux lits de 200m², aura donc une surface totale de 400m². Comme le premier étage, le massif filtrant sera composé d'une succession de couches de gravier de granulométrie croissante de haut vers le bas et de la même façon, le fonctionnement des lits sera alterné sur des périodes de 3 à 4 jours.
- L'épuration se produit grâce à la rétention physique des matières en suspension et à l'action biologique des colonies bactériennes fixées sur le substrat des lits filtrants.
Les roseaux permettent, par leurs racines, de maintenir une bonne structuration des lits filtrants et d'apporter l'oxygène nécessaire aux organismes (action du vent sur les longues tiges).
Les matières piégées par le premier lit filtrant se compostent sur place et viennent augmenter peu à peu l'épaisseur du substrat filtrant.
L'évacuation de ces résidus se fait manuellement au bout de 10 à 15 ans environ, par un curage des lits.
Quant aux roseaux, ils doivent être faucardés une fois par an.
Lors de la phase travaux, un soin particulier sera apporté à la qualité des aménagements et des espaces verts, rendant cette station ludique. Elle sera un outil performant au service de l'assainissement, mais également en direction de la population qui sera associée à la réalisation de l'ouvrage par la plantation des roseaux par exemple et par l'organisation de visites lorsque la station sera en service.

Terrain de foot synthétique

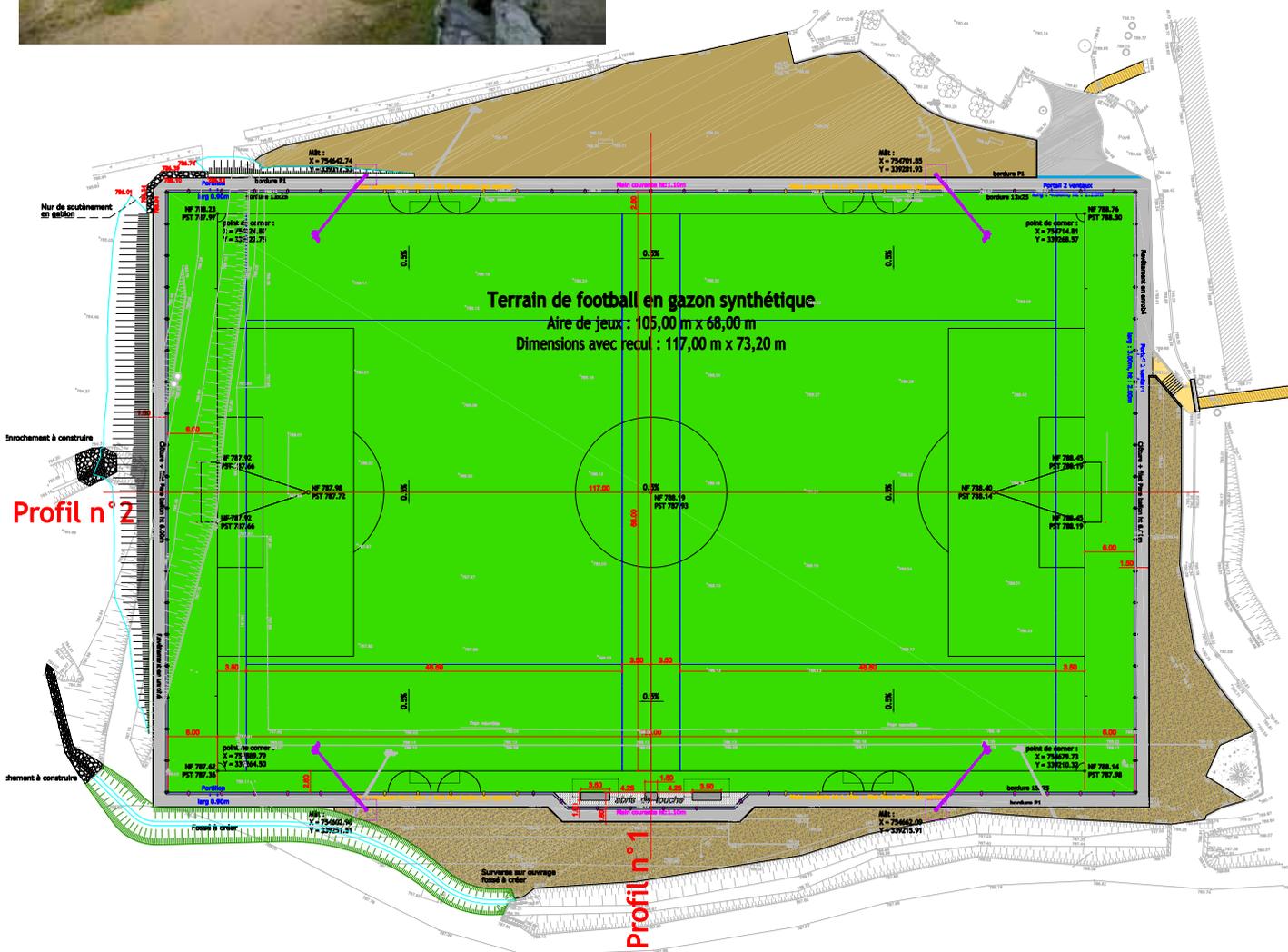
Les travaux de réalisation du terrain de foot synthétique, au complexe sportif, devraient débuter en juin prochain. A ce jour, l'enquête publique concernant le classement en zone AUS des terrains acquis par la Commune est terminée, il appartiendra au conseil municipal de se prononcer sur ce nouveau zonage.

Cet équipement sera financé par la Communauté de Communes Loire-Semène pour un coût de 570 000 euros H.T.. La Commune, quant à elle, fournit le terrain équipé des réseaux, comme cela avait été le cas pour la construction de la crèche, par exemple. A cet effet, la Commune a donc inscrit la somme de 42 000 euros T.T.C. dans son budget primitif, une partie de ce montant sera affectée au déplacement de la canalisation d'eau potable empiétant sur le futur terrain, à la rehausse des tampons du réseau d'assainissement ; le reliquat sera utilisé pour aménager les abords du terrain, travaux qui se situent en dehors de l'assiette a proprement dite du terrain de foot synthétique.

Toutes les études nécessaires ont été effectuées tant sur le plan hydraulique (présence du ruisseau à proximité du terrain) que sur le plan géologique (analyses de la plateforme actuelle). Les conclusions du bureau d'études font apparaître un défaut de drainage de l'actuel terrain qui sera « décapé », puis drainé de façon efficace. L'étude a mis en évidence la possibilité d'une crue tri-décennale qui ne pourrait être évacuée par le ruisseau en l'état actuel des choses ; un fossé de surverse sera donc réalisé afin de protéger cet investissement conséquent. La consultation a été lancée par la Communauté de Communes afin de retenir l'entreprise qui effectuera les travaux.



Ce stade synthétique répond à une forte demande des clubs de foot du « plateau » à qui il appartiendra d'établir un planning d'utilisation en fonction notamment du nombre de licenciés. Saint-Just-Malmont possédera donc son stade de foot synthétique comme les Communes de la même taille, pour le plus grand bonheur des sportifs et des bénévoles des clubs que nous nous devons de soutenir et d'accompagner.



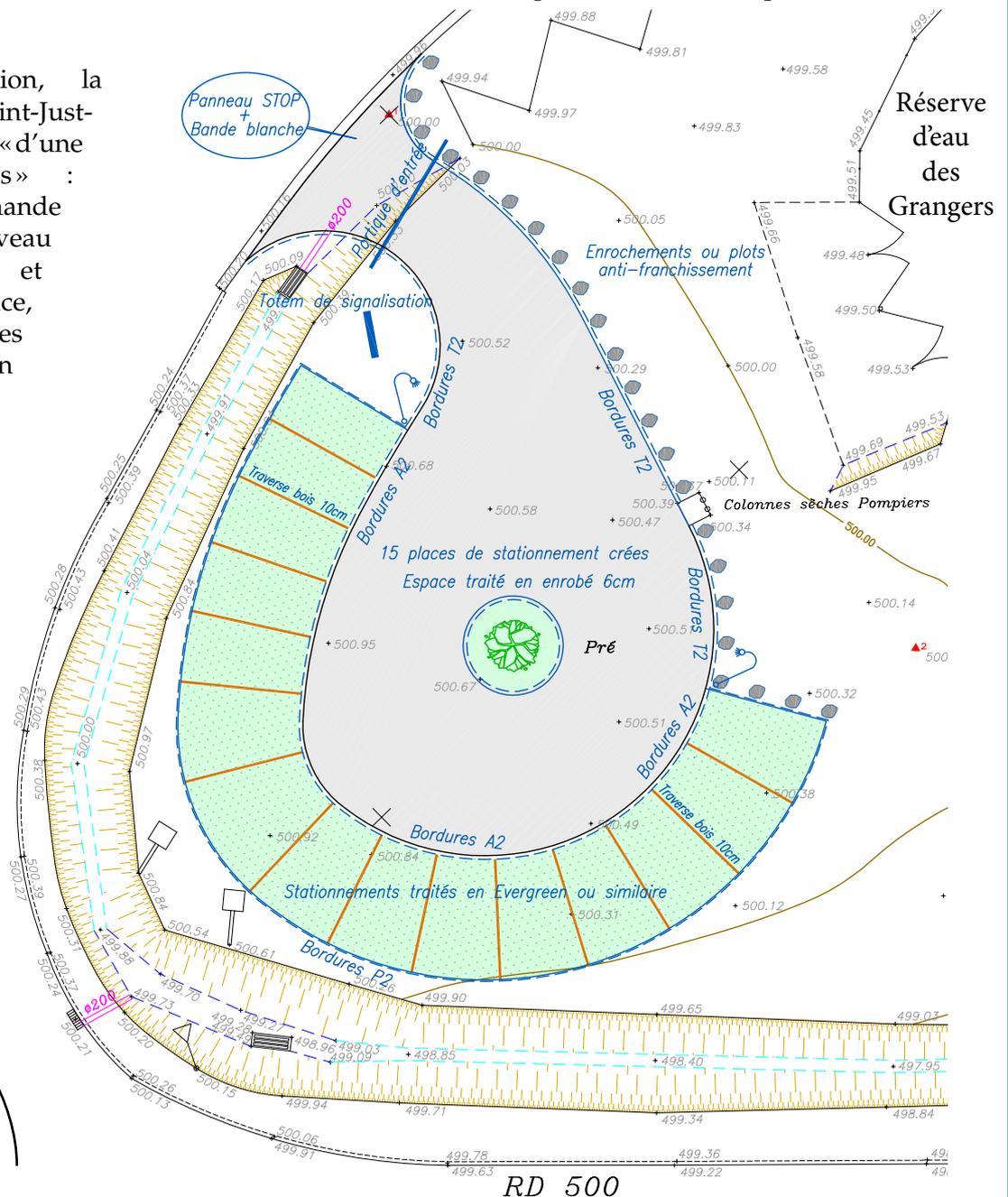
Aire de covoiturage

Le Pays de la Jeune Loire et ses rivières, syndicat mixte dont les contours géographiques correspondent à l'arrondissement d'Yssingeaux, avait lancé une étude sur l'opportunité d'implanter des aires de covoiturage sur son territoire. Ces aménagements de parking répondent à un besoin très actuel, vu le coût très élevé des carburants, et s'inscrivent dans une démarche de développement durable. De plus en plus de salariés font voiture Commune afin de se rendre sur leur lieu de travail, ce mode de transport alliant économie d'énergie, préservation du pouvoir d'achat et respect de l'environnement.

Dès le lancement des études, les élus de Saint-Just-Malmont ont fait acte de candidature pour accueillir une structure de ce type, puisque l'on peut constater la présence quotidienne des mêmes automobiles tôt le matin sur les parkings des Grangers et de la zone commerciale Velay Pilat.

À l'issue de l'étude, le site des Grangers a été retenu pour accueillir cette aire de co-voiturage. La Commune mettra donc à disposition de la Communauté de Communes, maître d'ouvrage et financeur du projet, un terrain situé à proximité de la réserve d'eau des Grangers, ainsi que le Conseil Général qui possède une parcelle sur ce site. Le choix de cet emplacement n'est pas anodin car il sera visible du rond-point qui accueille un trafic journalier de 10 000 véhicules. Les automobilistes pourront donc se retrouver sur ce terrain aménagé et identifié afin de faire voiture Commune. De plus, ce terrain, laissé en friche par la Commune et le Conseil Général de la Haute-Loire, une fois aménagé, offrira un accès plus accueillant à notre cité.

Avec cette opération, la Commune de Saint-Just-Malmont fera donc « d'une pierre deux coups » : répondre à la demande croissante de ce nouveau mode de transport et aménager cet espace, sans que les finances communales n'en soient impactées. Les travaux sont prévus à très brève échéance, afin de rendre cette aire de co-voiturage opérationnelle dès la rentrée de septembre.



Rond-point des Grangers

RD 500

Budget primitif 2011

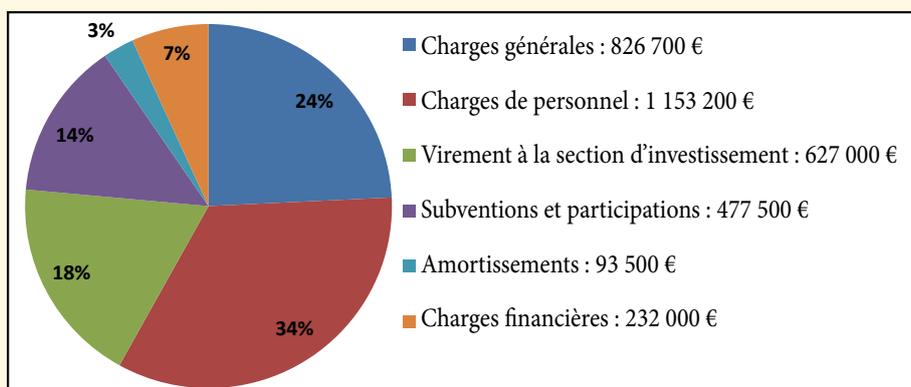
L'exercice 2010 a été placé sous le sceau du désendettement avec le repli de l'encours de la dette : 5 722 720,99 € en 2010 contre 6 087 666,00 € en 2009, soit une diminution de 364 945,01 €, ce qui nous permet aujourd'hui de redémarrer prudemment l'investissement. Il convient toutefois de rester vigilant car le montant des dotations attribuées par l'Etat tend à diminuer.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2011

LE BUDGET COMMUNAL

La section de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement



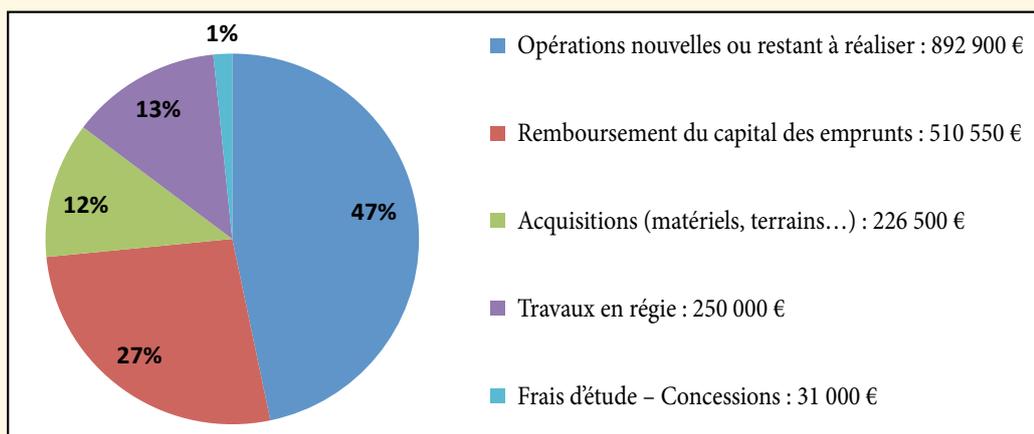
Un budget de 3 429 000 € qui prévoit une maîtrise des dépenses à caractère général, 826 700 € contre 852 996 € en 2010, des dépenses de personnel, 1 153 200 € contre 1 161 623 € en 2010, et une augmentation sensible du virement à la section d'investissement 627 000 € contre 596 000 € en 2010, dégagant ainsi des marges de manœuvre pour l'investissement.

Les principales recettes de fonctionnement

- Les dotations et participations versées par l'état : 892 800 €.
- L'attribution de compensation de la Communauté de Communes : 837 500 €
- Les impôts et taxes : 1 114 500 €. Malgré une baisse des dotations de l'Etat de 15 000 €, les taux d'imposition ne seront pas augmentés.
- Les travaux en régie : 250 000 €. Ils permettent la valorisation de notre patrimoine et présentent un avantage financier dans la mesure où la Commune récupère la TVA sur les matériaux utilisés.
- Les produits des services : 182 300 €. Il s'agit de la participation financière des bénéficiaires du portage des repas à domicile, des tickets de cantine et de la participation des familles au ramassage scolaire.
- Les revenus des immeubles et autres : 48 500 €.

La section d'investissement

Répartition des dépenses d'investissement



Un budget de 2 228 000 € dans lequel est prévu un indispensable programme de voirie à hauteur de 263 500 € et la réhabilitation de la salle polyvalente pour 216 000 €.

Cette année, l'inscription prévue pour mener à bien les études sur la construction d'une salle des fêtes est supprimée. Il s'agit d'un choix politique et économique, la Commune ne pouvant financer à la fois la salle des fêtes et l'achèvement du groupe scolaire.

C'est donc la construction de l'école primaire qui a été retenue par les élus. Cette réalisation répondra à une logique de réduction de nos coûts de fonctionnement (énergie, personnel, ...) et permettra un meilleur accueil des élèves et des enseignants.

Les principales recettes d'investissement

- Le virement de la section de fonctionnement : 627 000 €.
- Le remboursement de la TVA : 123 000 €
- Les subventions et réserves parlementaires diverses : 97 000 €
- La vente de l'immeuble FII à l'OPAC pour 115 000 €.
- Un emprunt d'équilibre de 298 000 €

LES RÉALISATIONS FINANÇÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Un terrain de football synthétique d'un montant de 570 000 €.
- La création d'une aire de covoiturage aux Grangers.
- La rénovation du petit patrimoine du village du Fau (croix, bachat, lavoir).

LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Les principales dépenses d'exploitation

Le contrat d'entretien pour la station de Roche Moulin, les fournitures pour les stations d'épuration et l'entretien des canalisations pour 149 600 €

Le virement à la section d'investissement pour 84 000 €

Les amortissements pour 132 000 €

Les intérêts des emprunts pour 54 000 €

Les principales recettes d'exploitation

Les raccordements aux réseaux, la redevance d'assainissement et la contribution aux eaux pluviales

Les principales dépenses d'investissement

Le remboursement du capital des emprunts pour 113 576 €

Achat de terrains et tous les frais liés à la maîtrise foncière pour 12 000 €

Réseaux d'assainissement du village du Fau pour 400 000 €

Maîtrise d'œuvre et travaux station de Malmont pour 425 000 €

Réseaux d'assainissement de Malmont pour 105 000 €

Les principales recettes d'investissement

Le virement de la section de fonctionnement pour 84 000 €

Les subventions du Conseil Général et de l'agence de l'eau pour 258 000 €

Un emprunt d'équilibre pour 517 000 €

A noter que depuis l'adoption du budget en conseil municipal du 11 Avril, la commission d'appel d'offres a ouvert les plis concernant le programme d'assainissement, et les propositions des entreprises devraient être inférieures de 30 % par rapport aux estimatifs, diminuant ainsi le recours à l'emprunt.

Les 3-4 et 5 juin, la J.G.R. fête ses 100 ans

Un peu d'histoire

1911 : Fondation de la J.G.R. par l'abbé Vialla. Société uniquement gymnique à l'origine, son objectif était « de former des jeunes gens en bonne condition physique, avec de bonnes notions de tir et une préparation militaire ». Quelques jeunes saint-justaires se retrouvent ainsi aux Eversets pour faire de la gymnastique entre deux arbres.

1921 : Ce n'est qu'au lendemain de la première guerre mondiale, que la J.G.R. voit officiellement le jour, avec comme premier président fondateur Victor Clouvel. Avec seulement un tambour et un clairon, les jeunes gymnastes se retrouvent tous les dimanches sur la place de l'église pour faire quelques exhibitions.

1928 : Ils atteignent un très bon niveau, alors que la section musique fait ses premiers pas, remportant de nombreux prix dans les concours départementaux.

1929 : Paul Oubrier succède à Victor Clouvel jusqu'en 1935 où de nombreux jeunes partent faire leur service militaire. Pour la seconde fois, la J.G.R. est en sommeil pendant la seconde guerre mondiale.

1943 : Quelques activités reprennent sous l'impulsion de l'abbé Blanc.

1948 : Grâce à des hommes comme Jean Mathaud, Joseph Mirandon, Régis Cheynet, Pierre Jurine, le frère Paul ainsi que l'abbé Bruyère, l'accent est mis sur la musique, mais les débuts sont difficiles. Pourtant, les musiciens saint-justaires ne se découragent pas.

1951 : La section gym atteint son sommet.

1961 : Création d'une section basket.



1964 : Création d'une section gymnastique féminine et d'une section tennis de table. La J.G.R. compte à cette époque une troupe de théâtre.

1967 : Le niveau musical progresse sous la baguette de Pierre Fourny. La J.G.R. participe aux Championnats de France de Musique F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France) à Lons-le-Saunier.

1970 : Sous l'impulsion de Paul Mirandon, la batterie fanfare progresse encore.

1973 : Participation au championnat de France à Grenoble où les jurés accordent le titre de champion de France aux musiciens de la J.G.R. C'est le premier succès d'une longue série. Deux ans plus tard, ils remportent un nouveau titre de champion de France lors des Grands Prix Nationaux à Firminy.

1978 : Avec comme chef Raymond Masson, la J.G.R. remporte à Auxerre le titre national en division supérieure.

1980 : Les musiciens remportent de nouveau un titre de champion de France, mais dans la division excellence, avec comme chef Claude Monteux.

1981 : A la Tour-du-Pin, la batterie-fanfare concoure au plus haut niveau national et obtient un accessit.

La disparition soudaine de Paul Mirandon et Raymond Masson enlève à la J.G.R. deux de ses dirigeants. Les jeunes prennent la relève, soutenus notamment par Henri Cheynet



1987 : Construction du complexe sportif qui relance la création de plusieurs sections sportives, qui petit à petit, prendront toutes leur indépendance.

1989 : Organisation des Championnats de France de Musique (FSCF) à Saint-Just-Malmont. 400 kilomètres de ruban ornent les rues de la cité. On notera la présence d'une quarantaine d'associations musicales, venues de tout l'hexagone.

1990 : Damien Frappa succède à Daniel Boute pour tenter de franchir un nouveau palier.

1998 : La J.G.R. se classe 3^{ème} des Grands Prix Nationaux à Issy-les-Moulineaux, obtenant pour la première fois de son histoire le fameux Grand Prix National. Ainsi, la batterie-fanfare entrait dans le cercle très fermé des six meilleures formations de France.

2001 : Organisation pour la seconde fois des Championnats de France de Musique à Saint-Just-Malmont. Mais le mauvais temps est venu jouer les trouble-fêtes.

2007 : L'association passe un accord avec l'école Just'en Zik.

Voilà en quelques mots l'histoire de notre association. Il y a 100 ans, les passementiers commençaient l'ouvrage. La chaîne de l'amitié et la trame de la solidarité nous font toujours tisser ce même ruban.

Comment fêter cet anniversaire ?

Voilà deux ans que nous nous posons la question. Nous ne pouvions pas passer à côté de cet événement. Les 3-4-5 juin Saint Just Malmont fêtera les 100 ans de la Jeune Garde Rubanière au cours d'un week-end festif.

Le spectacle

Le temps fort des festivités sera certainement le concert-spectacle qui sera donné le vendredi 3 et le samedi 4 juin en soirée au complexe sportif.

Un mystérieux « Ruban magique » vous entraînera dans l'envers du décor. Des instants de vie de la J.G.R. que vous ne soupçonnez pas.

Deux heures de spectacle : musique, chant choral et jeu de scène !!

Les 120 musiciens et choristes seront appuyés par des projections sur deux écrans géants.

Ce grand orchestre sera composé de la chorale intercommunale Chœur Ouvert, l'école de musique Just en Zik, l'orchestre de percussions Tama D'Jam et de la batterie-fanfare de la Jeune Garde Rubanière, renforcée par des amis musiciens rencontrés dans les concours et venus de toute la France pour fêter dignement cet anniversaire.

Week-end festif

Appartenant à la famille des musiques de rue, nous ne pouvions rester enfermés dans une salle.

Une expo-photos et vidéo prendra place sous un chapiteau sur la place de la Mairie.

Les percussions africaines, les cuivres de la banda et les danses d'Auvergne agrémenteront cette exposition le samedi après midi.

Samedi à 18h00, un apéritif typique du sud-ouest sera offert.

Le dimanche matin, le marché sonnera grâce aux fanfares locales.

Dans le respect de la tradition, nous proposerons les tripes dès 8h00.

En 100 ans, notre association a changé, Saint-Just-Malmont aussi.

Des visites guidées seront proposées tout au long du week-end, ainsi qu'un petit guide de découverte.

La J.G.R., la Municipalité et Avenance : un partenariat gourmand

Alors que la J.G.R. s'apprête à célébrer en grandes pompes ses 100 ans d'existence, la société Avenance a tenu à participer aux festivités qui auront lieu les 3-4-5 juin 2011.

En effet, la société de restauration, nouvellement en charge du Restaurant Scolaire sur le site de Saint-Just-Malmont, mettra gratuitement à la disposition de la Jeune Garde Rubanière, son chef cuisinier Olivier Leleu.

De son côté, la Municipalité mettra à disposition les locaux du Restaurant Scolaire, ainsi que Lucienne Colomb, agent municipal, tout au long de ce week-end.

Le dispositif ainsi mis en place veillera au confort gastronomique de nos célèbres musiciens et artistes. Gageons que ce partenariat gourmand s'inscrira dans la réussite de cette grande manifestation culturelle.

**concert spectacle *
le ruban magique ***

1911

JGR

2011

St JUST MALMONT
vendredi 3 et
samedi 4 juin
à 20h30 au gymnase
120 musiciens et choristes

entrée 7€

Étoile gymnique

L'Étoile Gymnique est un club de gymnastique artistique féminine et masculine, avec plusieurs niveaux : l'éveil de l'enfant, la baby-gym, les poussines, les jeunesses et les aînées. Elle dispose également d'une section cirque.

Formée d'une équipe motivée et dynamique, composé de gymnastes, d'entraîneurs, de juges et d'un bureau performant, l'Étoile Gymnique est un club familial et chaleureux où règne une bonne ambiance. Toutes ces personnes font vivre le club tout au long de l'année lors des nombreuses compétitions, des journées d'animation, des galas, des stages, des voyages, etc...

Grâce au formidable travail effectué par les entraîneurs, mais surtout à l'effort fourni par les gymnastes, le club a obtenu d'excellents résultats tant dans la Haute Loire que dans la Loire.

En effet, les jeunesses sont vice-championnes de la Loire, tandis que les poussines sont premières dans leurs catégories respectives. Du côté des garçons, ils sont champions d'Auvergne dans leur catégorie. Filles et garçons ont porté fièrement les couleurs du club.

De plus, le club a investi dans du matériel de gym et de cirque adapté aux diverses sections pour de meilleures conditions d'entraînement. Les gymnastes sont également équipés de tee-shirts aux couleurs du club ainsi que d'un short.

En fin de saison, se déroule le gala de gym et de cirque haut en couleur avec des figures acrobatiques et des numéros spectaculaires. Un voyage dans un parc d'attractions a lieu chaque année, où nous partageons des journées inoubliables. L'an dernier, il s'agissait de Walibi.



Envie de faire de la gymnastique

Nos cours sont proposés dès le mois de septembre. Ils sont adaptés aux enfants de tout âge et de tous niveaux. Nos moniteurs seront là pour les accueillir à la rentrée 2011/2012 et leur faire découvrir les joies de la gymnastique.

Section éveil et baby-gym (2 à 5 ans) : cours le mercredi de 13h15 à 15h, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi matin de 10h00 à 12h00. Les enfants apprennent à faire connaissance avec la gymnastique à travers diverses activités, artistiques et culturelles, à évoluer au sein d'un groupe (activités de motricité et de jeux d'éveil). Des parcours de gymnastique sont proposés dans l'année. Ils permettent à travers des exercices d'éveil et de gymnastique, de courir, sauter, ramper, se tenir en équilibre, coordonner les mouvements, etc.



Section poussines (6 à 10 ans) : cours les mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h15 à 15h 00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Section jeunesses (10 à 14 ans) : cours le lundi de 17h00 à 19h00, le mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Section aînées et monitrices (plus de 14 ans) : cours le mercredi de 19h30 à 21h00, le jeudi de 19h00 à 20h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Section garçons : cours le lundi de 17h00 à 19h00, le mercredi de 13h15 à 15h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Filles et garçons sont répartis en fonction de leur âge et de leur niveau. Ils apprennent à évoluer au sein d'un groupe et sur différents agrès (barres, poutre, sol, saut, musculation, étirements, trampoline, etc...). Ils participent à 5 ou 6 compétitions dans l'année.

Service proposé par l'association :

Nous vous proposons de récupérer vos enfants à la sortie de l'école ou au centre de loisirs pour les emmener au gymnase.

Inscriptions auprès d'Alamata Wandaogo tout au long de l'année.

Tarif annuel : 50 € + 60 € pour le justaucorps.

L'année 2011/2012 va voir la création d'une nouvelle section twirling bâton.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès d'Alamata WANDAOGO au 06 71 12 10 95 ou au 04 77 74 99 54

École du cirque

Tu as envie de faire du cirque, viens nous rejoindre, il y a un club près de chez toi.

L'association Etoile Gymnique a une section école de cirque ouverte aux enfants à partir de 5 ans. Cet atelier est dirigé par Jean-Michel Tardy et Michaël Petre. Il permet d'apprendre à jongler, faire du rouleau américain, du diabolo, de la boule et bien d'autres choses encore.

Cours de cirque : mardi de 16h30 à 18h, ainsi que samedi de 10h à 12h (à confirmer).

Cependant d'autres cours pourront être mis en place.

Pour plus de renseignements, contacter Alamata Wandaogo ou Michaël Petre au 06 75 69 64 50, mais aussi au 09 64 40 74 38.



Familles rurales

L'Association des Familles Rurales propose divers ateliers et activités. La saison 2011/2012 débutera mi-septembre et deux nouvelles activités verront le jour : un club d'échecs et un cours de rock et danses de salon.

Programme des activités :

Lundi : dentelle aux fuseaux avec deux horaires au choix. Une dentelière diplômée assure ces cours.
danse country pour tous les niveaux.
pâte à sel adultes.

Mardi : mosaïque en soirée.

Mercredi : danse pour les enfants.
pâte à sel enfants.
yoga.

Jeudi : art floral une fois par mois.
club d'échecs en soirée pour tous les niveaux.

Vendredi : patchwork.
club d'échecs pour les enfants.

Samedi : cours de rock et danses de salon.

Lors des vacances scolaires des stages sont proposés.

Pour plus de renseignements, rendez-vous le samedi 10 septembre 2011 au forum des associations.

Just' gym : sport et santé

Just'gym est une association sport et santé qui comprend 180 licenciés, hommes et femmes, de 16 à plus de 70 ans. Ces licenciés sont encadrés par trois animatrices sportives salariées : Eliane Bourne , Marie-Pierre Salanon et Nathalie Costet. Just'gym propose de nombreux créneaux horaires, soit 12h par semaine, matin et soir.

- les cours seniors : cours spécifiques, ils donnent de la vie aux années et maintiennent le potentiel vitalité, mémoire, équilibre et autonomie grâce à des exercices dynamiques, réguliers et divers.
- les cours pour tous : dans une ambiance conviviale, des séances diversifiées et dynamiques permettent d'acquérir ou de maintenir une bonne condition physique, une véritable gestion du stress, une grande aisance corporelle : enchaînements cardio-respiratoires, renforcement musculaire, étirements, relaxation, etc...
- la gym dynamique du samedi matin : autour d'une «marche d'exercices», en musique, les mouvements permettent d'améliorer les fonctions cardio-respiratoires, tonifient les membres inférieurs, font travailler la mémoire et la coordination.
- la gym douce : ouverte à tous. Elle recherche l'allongement, permet un travail interne et contrôlé en profondeur, sollicite et mobilise les muscles profonds en faisant un travail permanent sur la respiration. Chaque séance est reprise 3 fois pour découvrir, intégrer, améliorer.
- Acti'march' : c'est une manière d'entretenir forme et santé. Accessible à tous, elle apporte un bien être psychologique. C'est un effort continu dans une fourchette de fréquence cardiaque ciblée et adaptée à chacun.



Just'gym propose également, pour tous, une fois par trimestre, des stages divers : danse africaine, rock, country, marche nordique, fitness, qi gong.

La gym a lieu dans une ambiance sympathique où toutes les générations tissent des liens. C'est pourquoi la saison se termine toujours au restaurant par une soirée conviviale bien agréable.

Pour plus de renseignements, contacter Denise Truchet au 04/77/35/91/06



Notre association est née de la fusion de deux clubs l'ASSD pour Saint-Didier-en-Velay et l'ASSJM pour Saint-Just-Malmont.

En 1995, les dirigeants des deux clubs se réunissent pour évoquer les difficultés rencontrées dans les catégories jeunes. Ils mettent en place la structure Interfoot permettant aux enfants des deux Communes de pratiquer le football dans de meilleures conditions.

Au bout de trois saisons, les résultats étant très concluants, une fusion complète de l'ASSD et l'ASSJM s'imposait. Ce fut fait en 1998, après une assemblée générale regroupant les licenciés des deux clubs.

A ce jour, notre effectif est de 324 licenciés, ce qui nous place en 3ème position dans le département de la Haute-Loire après l'US Monistrol (359 licenciés) et le Puy Football 43 Auvergne (354 licenciés).

Cette année, à la demande de nombreux joueurs, une section pour les plus de 40 ans, avec des poules à 7 joueurs, a été créée.



Depuis cette saison, le football animation démarre à partir de 5 ans révolus. Au nombre de 110 licenciés, ils démarrent sous la catégorie U6/U7, puis U8/U9, U10/U11 et U12/U13. Ils jouent le samedi sous forme de plateaux, le championnat ne démarrant que dans la catégorie U12/U13 (2 équipes).

Toutes les équipes jouent dans le district de la Haute-Loire. Les entrainements se déroulent le mercredi après-midi, sur les deux sites. Une navette instaurée par le club, à partir de la catégorie U10/U11 et jusqu'à la catégorie U17 incluse, permet le déplacement des enfants sans contrainte pour les parents.

Pour les catégories U19 et Séniors, les entrainements se déroulent le mardi et le jeudi, les catégories Foot Loisirs et + 40 ans s'entraînant quant à elles le mardi.

Les catégories comprenant les U14/U15 (2 équipes), U16/U17 (1 équipe), U18/U19 (1 équipe), séniors (4 équipes), Foot Loisirs (2 équipes) et + 40 ans (1 équipe), jouent en championnat dans le district de la Loire. Les U15, U18 et séniors jouent également la coupe de la Haute-Loire. Actuellement, seuls sont en lice les U18, ainsi que les U13 qui sont en finale départementale de la coupe nationale de leur catégorie.

Le club compte 56 dirigeants, certains ont des fonctions sportives et d'autres administratives, mais tous sont utiles. Si vous souhaitez vous investir c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Un site internet existe, sur le lequel paraît des informations concernant le club ainsi que chaque semaine, les convocations des joueurs pour le week-end (www.interfoot.org).

L'assemblée générale aura lieu le samedi 18 Juin à 10 H en Mairie de Saint Didier. Tous les licenciés, dirigeants et sympathisants du club sont conviés à y assister.



Journée de détente pour les agents communaux

Les adhérents de l'Association Saint-Justaire des Agents Communaux (A.S.J.A.C.) se sont réunis pour une journée de détente au fil de l'eau.

Le 26 mars dernier, actifs et retraités, avec leurs conjoint et enfants, se sont rendus à Briennon dans la Loire, pour une croisière sur une péniche centenaire.

La promenade, qui dura environ 5H30, fut l'occasion pour le Commandant de bord d'expliquer l'histoire et le fonctionnement du canal, restant intarissable par rapport aux questions posées par les « voyageurs ». Au cours de la croisière, un repas fut servi pour le plus grand bonheur des fins gourmets.

A l'issue de la balade au fil de l'eau, les participants ont pu visiter une ancienne péniche afin de se rendre compte de la vie des marins d'eau douce.

Enfin, pour clôturer cette journée ensoleillée et conviviale, toujours sur le thème de l'eau, les « marins » d'un jour se sont retrouvés au Restaurant Moulin-Riffat, au Pertuiset, pour déguster une excellente friture. Cette journée a connu un grand succès avec la participation d'une quarantaine de personnes.



A.M.A.P. Just Bio

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) s'est créée à Saint-Just-Malmont. Elle a pour objectif de créer des liens de distribution courts entre consommateurs et producteurs, et ainsi de permettre une production bio abordable et de qualité. Son nom est «Just Bio». La première séance publique aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2011 à 20 heures à la Salle des Expositions, afin de présenter les «paniers bio» de Saint-Just-Malmont. Ceux-ci seront livrés ensuite chaque semaine.

S.P.A.A. : 17^e rallye

Comme les années précédentes, le dimanche 17 Avril en fin d'après midi, nous avons eu le plaisir de recevoir à Saint Just Malmont, de très belles voitures anciennes.

En accord avec Bernard PADEL, président de la Société Protectrice des Automobiles Anciennes, nous avons souhaité mettre en valeur ces belles machines. Après un périple d'une journée sur les routes de la Haute-Loire, elles sont arrivées, les unes après les autres, sur la place de l'église, où un jury les attendait, ainsi que la bénédiction de Monsieur « le curé PADEL » (curé d'un moment).

Particularité de cette année, l'ensemble des pilotes était costumé pour présenter leur voiture au jury composé d'une dizaine de personnes, dont des élus et Monsieur le Maire.

Le public était venu nombreux pour admirer ces belles voitures de collection : la JUVA 4 de 1939, la Dauphine, la 4 CV, la Traction, la 203 et la 403, et d'autres marques prestigieuses telles que Porsche ou Panhard.

Nous avons pu apercevoir de beaux messieurs en costume d'époque et chapeau melon, des hippies, des costumes à paillettes des années 60 et une sœur accompagnée d'un curé !

Après la remise de coupes récompensant les participants dans différentes catégories, la municipalité a offert l'apéritif et la soirée s'est terminée dans la convivialité autour d'une excellente soupe aux choux, préparée par les bénévoles de la SPAA.



Du nouveau chez les commerçants

Une nouvelle gérante au PETIT CASINO

Depuis le mois de Mars, nous sommes ravis d'accueillir une nouvelle gérante au PETIT CASINO. Il s'agit de Simone BROUILLAT, qui nous vient de la région de Feurs.

Nous lui souhaitons la bienvenue. Grâce à son sourire et sa spontanéité, nous sommes certains que les saint-justais seront bien accueillis et reviendront avec plaisir dans ce petit commerce indispensable dans un schéma commercial de proximité.



Une nouvelle enseigne au salon de coiffure

Samedi 23 Avril a eu lieu l'inauguration du salon de coiffure de Lydie Landon, avec un intérieur lumineux grâce à de larges baies vitrées, et une nouvelle enseigne « l'Idée en tête ».

De nombreux commerçants avaient répondu présent à l'invitation, mettant ainsi en évidence la bonne entente et le dynamisme des commerçants du centre-bourg dont la plupart ont rénové leurs points de vente.

Ces commerçants participent à l'attractivité du centre-bourg pour le plus grand plaisir de tous.

Net Services

Depuis le 3 Mai, la société Net Services vous accueille dans ses locaux flambant neufs au 2 rue du Marais. Pierre DUCHEZ, le gérant propose un large choix de produits et de matériels d'entretien, aussi bien à destination des professionnels que des particuliers.

Net Services est également une entreprise de nettoyage qui intervient chez les commerçants, les industriels ou les particuliers. N'hésitez pas à lui rendre une visite, vous serez accueilli par une équipe motivée, professionnelle et dynamique.

Horaires d'ouverture : Du Mardi au Vendredi de 18h00 à 19h00. Le Samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Tél : 06 99 96 19 82 – Fax : 04 77 56 15 93



Opération « propreté »

Une opération « propreté » conduite conjointement avec le SICTOM et les Communes de Saint-Just-Malmont, Saint-Victor-Malescours, Saint-Didier-en-Velay s'est déroulée samedi matin. Dès 8h30 les équipes composées de bénévoles se sont constituées et se sont réparties sur des secteurs bien définis. Armés de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelle, ces marcheurs, chasseurs ou tout simplement amoureux d'une nature propre ont arpenté les lisières de forêt et les fossés de nos routes.

La benne mise à disposition par le SICTOM a été pratiquement remplie de débris autant divers que des pneus, des bouteilles, des pièces métalliques... Ce qui démontre que les campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement sont encore nécessaires.

A 11h30, un casse-croûte a été offert à proximité du stade de Saint-Victor-Malescours et les élus ont profité de cet instant pour remercier les bénévoles qui ont participé à cette opération de nettoyage.



Au fil des jours...

Dans ce numéro de la trame vous retrouverez un autocollant « stop-pub » que chacun jugera bon de coller sur sa boîte aux lettres.

Notre bulletin municipal est un excellent vecteur de communication pour sensibiliser la population en matière de tri des déchets ou sur un mode de consommation plus respectueux de notre environnement.

Les élèves de la classe de CM1 de Mme Béringer l'ont bien compris en adressant un courrier à Mr Le Maire. Ces élèves ont fait preuve de maturité et d'un grand sens des responsabilités comme vous pouvez le découvrir dans la lettre ci-dessous :

Classe de CM 1

29 rue Nationale

43240 Saint-Just-Malmont

À Saint-Just-Malmont,
le 12 avril 2011.

Bonjour Monsieur le Maire,

Nous sommes allés visiter la déchetterie de Saint-Just-Malmont et M. Bufferne nous a expliqué que nous jetions au moins 1,5 kg. de déchets par jour. Nous aimerions tous réduire nos déchets d'au moins 5 %, surtout les journaux (revues, magazines, prospectus qui gaspillent beaucoup de papier et qui obligent à couper des forêts d'arbres pour fabriquer le papier). En plus, beaucoup de gens ne lisent même pas les publicités qu'ils reçoivent dans leur courrier. Donc, nous avons pensé que les habitants de Saint-Just-Malmont qui voudraient participer à ce geste pour la planète pourraient coller un autocollant « stop pub » sur leur boîte aux lettres.

C'est pour ça que nous vous demandons de bien vouloir distribuer cet autocollant « stop pub » à toute la commune de Saint-Just-Malmont, peut-être en le plaçant dans votre bulletin municipal « La trame » !

Nous comptons sur votre compréhension et attendons votre réponse.

Nous vous remercions d'avance, au revoir.

l'institutrice Ame Béringer

Tous les élèves de la classe des CM1 de l'école publique primaire.

~~Nazar~~
~~Eactas~~

~~semere~~ Dertimelli

~~Samy~~

~~Gaëlle~~

~~HT~~

~~Coron~~

~~pp~~ ~~JD~~

~~Ewan~~ Lucas
Lornarier
-Loinet

~~malotie~~

~~C.L~~

~~Duchet~~
206
Lyonnet

~~JD~~

~~Kind~~ Lucas
6

Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

Le 1^{er} semestre 2011 a naturellement été marqué par les affaires financières.

S'agissant du budget Assainissement, Christine GOUYET, Jean Paul FOURETS, et Fabienne RICHARD ont approuvé les orientations souhaitées par l'équipe majoritaire et la reprise des investissements.

Nous saluons le choix d'aménager à Malmont une station d'épuration type filtre planté de roseaux au regard des performances d'un tel système et de son intérêt environnemental.

Le budget général consacre pour sa part l'abandon du projet de salle multi-activités, ce qui peut être regretté. Néanmoins, sont inscrits des crédits destinés aux études relatives à la construction de l'école publique élémentaire. Face à la nécessité pressante de regrouper sur un même site les deux structures, souhaitons que ce projet n'en reste pas cette année au stade de la simple inscription budgétaire et se concrétise au cours de cet exercice.

Enfin, l'année scolaire est en voie de s'achever, et avec elle, la carrière d'André ACHARD au service de l'Education Nationale. Nous souhaitons saluer dans cette tribune ses engagements pour la collectivité et ses qualités humaines exceptionnelles. Merci et bonne retraite !

Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

Un maire très présent dans les journaux, est-il aussi efficace dans la gestion ?

Cette année encore ne verra pas beaucoup d'avancée dans les réalisations.

Ha si !!! Celle que va réaliser Loire Semène à Saint Just Malmont, c'est-à-dire le terrain de foot synthétique qui normalement est financé entièrement par CCLS, hors il en coûtera aux saint-justaires 60 000€ d'investissement minimum. Encore une tromperie de Loire Semène, lorsque l'on sait que nous avons aussi payé Aurec-Plage et tous ces aménagements.

Concernant le budget communal de Saint Just Malmont, c'est sans aucune ambition qu'il a été débattu, encore et toujours des suppositions et même des abandons.

Pendant des années nous avons été attaqués par cette équipe pour réaliser, en urgence, une salle des fêtes. Ces mêmes personnes viennent de l'abandonner ! Ce n'est pas fini ! Un quart des projets évoqués en réunions et prévus au budget 2010 n'ont pas été réalisés.

Ceci est, soit de l'incompétence, soit de la négligence, soit la peur de faire, mais la peur n'évite pas le danger. Saint Just Malmont est effectivement en danger, les investissements et les dotations, encore possibles, sont effectives sur d'autres Communes et Saint Just Malmont prend du retard.

Bonne vacances à tous.

Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

Les propos tenus par l'ancien maire de la Commune démontrent pour quelles raisons Saint-Just-Malmont ne tenait pas toute sa place dans la Communauté de Communes. Les contre-vérités, le mépris de ses interlocuteurs, et l'incompréhension du fonctionnement de Loire-Semène avaient conduit à l'isolement de notre Commune au sein de cette structure.

Par ailleurs, les propos tenus par cette personne dans cette expression libre ne reflètent pas le point de vue des autres co-listiers d'opposition, puisque à chaque conseil municipal, certains d'entre-eux rejoignent la majorité par leur vote d'approbation, isolant encore un peu plus, celui qui fût leur tête de liste.

Ce numéro de la Trame, riche en terme de réalisations et de projets est une réponse cinglante à la désinformation colportée ici ou là.

Programmes de voiries importants, construction de la nouvelle caserne et achèvement du groupe scolaire constituent nos priorités d'ici la fin du mandat. Proposer d'autres projets serait irresponsables financièrement et constituerait une fuite en avant électoraliste ; la majorité s'y refuse et continuera à gérer la Commune avec responsabilité et sans arrières-pensées.

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Prochaine parution de La Trame : Octobre 2011.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 10 septembre 2011.

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Parole associative » sont fournis par les associations.

robert.tournon@saintjustmalmont.fr

Naissances (11)

MOK Lana, née le 8 janvier 2011 – 43 Rue Nationale.
DREVET Sören, né le 11 janvier 2011 – 8 Rue du 8 Mai.
CHAPELLON Noé, né le 22 janvier 2011 – « Le Pâtre ».
GANSTER Romain, né le 11 février 2011
5 Lot. Les Peupliers, Malmont.
VOCANSON Quentin, VOCANSON Elise,
nés le 18 février 2011 – « La Massardière ».

CHALAYER Laura, née le 15 mars 2011 – Allée du Grand
Garay, Malmont.
CHALAYE Samuel, né le 16 mars 2011 – 4 Rue Pasteur.
GIROD Milann, né le 22 mars 2011 – 68 Allée des Frênes,
Le Sarret.
SOUVIGNET Manon, née le 9 avril 2011 – Le Buis, Malmont.
GUERIN Théo, né le 15 avril 2011 – Route du Fau.

Mariages (4)

Nathalie DEVOOS et Aimé PRORIOL, célébré le 15 janvier 2011.
Delphine DUMONT et Régis DEFOUR, célébré le 26 mars 2011.
Marie-Ange GRAND et David CHARREL, célébré le 9 avril 2011.
Rachel MARIANETTI et Damien GAILLARD, célébré le 30 avril 2011.

Décès (8)

ROBERT Régis, décédé le 13 février 2011, à l'âge de 91 ans.
MASSON Germaine, décédée le 18 février 2011, à l'âge de 83 ans.
BOULLOT René, décédé le 5 mars 2011, à l'âge de 90 ans.
GUILLAUMOND Marcelle, veuve DESCHOMET, décédée le 5 mars 2011, à l'âge de 86 ans.
VIALLA Berthe, veuve PEYRON, décédée le 2 avril 2011, à l'âge de 88 ans.
COLOMB Albert, décédé le 11 avril 2011, à l'âge de 80 ans.
CHASSAGNEUX Marcel, décédé le 23 avril 2011, à l'âge de 86 ans.
DEFOUR Jean, décédé le 2 mai 2011, à l'âge de 81 ans.

Seuls apparaissent dans cette rubrique les décès enregistrés dans les registres de la Commune.

Information mairie

Fermetures exceptionnelles du secrétariat

Nous vous informons que le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé les 3 et 4 juin 2011, les 11 et 13 juin 2011, le 5 septembre 2011. Il sera également fermé le samedi matin du 16 juillet au 27 août 2011 inclus.

Horaires d'été

A titre expérimental, les horaires d'ouverture de l'accueil à la mairie seront modifiés pour la période estivale. En effet, à compter du 4 juillet 2011, et jusqu'au 2 septembre 2011 inclus, le secrétariat de mairie sera ouvert de 8h00 à 16h00, sans interruption, du lundi au vendredi.

Communiqué de Monsieur le Maire

Le vendredi 6 Mai, j'ai constaté des faits que je juge suffisamment graves au cimetière de Malmont pour en alerter la gendarmerie.

De nombreux pots de fleurs avaient été déplacés et rassemblés sur une tombe et une inscription réalisée à l'aide de graviers avait été faite à proximité.

Je juge ces faits totalement inadmissibles au regard de la morale, de l'éthique et du respect que doit logiquement inspirer ce lieu.

Nous avons conclu, sur place, avec les gendarmes de Saint-Didier-en-Velay, qu'il s'agissait d'actes exécutés par des enfants. J'en appelle donc à la responsabilité des parents qui doivent se soucier un peu plus de l'activité de leurs enfants pendant les périodes de vacances scolaires.

Il faut savoir que de tels actes s'apparentent à de la profanation, punie très sévèrement par la loi.

Au nom de la Commune, je tiens à témoigner sincèrement mon soutien auprès des familles blessées, dont les proches reposent au cimetière de Malmont. Je tiens à leur assurer que les forces de gendarmerie et vos élus redoubleront de vigilance afin d'éviter le renouvellement de pareils faits imbéciles et irresponsables.

Maigre butin et triste constat...

Lors du démontage des barrières à neige, nos agents ont eu la surprise de comptabiliser une trentaine de piquets manquants à La Cour et à la Cotête.

Contrairement aux idées reçues, la délinquance n'est pas seulement le fait de jeunes, mais est certainement à mettre à l'actif de personnes qui n'ont pas atteint, visiblement, toute leur maturité en terme d'honnêteté...